

Chèques Vacances ANCV – frais de dossier (01/09/2026)

Suite à la recrudescence de faux chèques vacances (CV), nous accepterons seulement les CV à votre nom ou celui d'un ou des locataires dans leur carnet à souche.

CV papier – frais de dossier (Participation aux frais d'administration, frais postaux en recommandé et commission ANCV) :

20 € jusqu'à 300 €

35 € jusqu'à 1000 €

CV Connect– frais de dossier (Participation aux frais d'administration et commission ANCV) :

10 € jusqu'à 300 €

20 € jusqu'à 1000 €